n°18 - Novembre 2019

GHEMM

Ma Référence en Santé

Journal du Groupe Hospitalier de l'Est de la Meurthe et Moselle

@genda

4 décembre : L'arbre de Noël du GHEMM
Entre 13h30 et 17h30 à la Salle du Réservoir à Lunéville

29 novembre : Journée mondiale de lutte contre le SIDA

6 décembre : Cérémonie de remerciement pour la Ligue contre le Cancer

7/12/13/14 décembre : Fêtes des familles (EHPAD et SLD SNP)

11 décembre : Marché de Noël (EHPAD Gerbéviller)

20 décembre : Inauguration Espace Familles de l'EHPAD C et SLD (SNP)

Le savez-vous ?

Le GHEMM actualise en ce moment son plan de développement durable.

Vous souhaitez y contribuer, apporter des propositions ou votre témoignage ?
Contactez le responsable du développement durable au GHEMM :
ddurable@ghemm.fr

Édito

Le 24 octobre dernier, les établissements du GHEMM et de la Croix-Rouge Nord-Est se retrouvaient pour signer un accord de convention cadre scellant la volonté de travailler en commun sur de nouveaux projets et d'engager structures et équipes dans une collaboration au profit de l'ensemble des habitants du Lunévillois.

Cette collaboration est le témoin de l'entraide historique entre nos structures – qui débuta dès le début du 20ème siècle par l'engagement de la Croix Rouge française à nos côtés pour permettre la reconstruction de l'hôpital de Lunéville à l'issue du premier conflit mondial.

Cette nouvelle collaboration est le fruit de discussions de plusieurs mois. La convention-cadre identifie des pistes concrètes de collaboration pour les établissements : rapprochements à l'occasion de la construction du futur EHPAD de Blâmont (dont l'ouverture est prévue en 2023) et par la reconversion du site de Cirey de 3H Santé ; accompagnement des besoins en personnels formés par les organismes de formation de la Croix Rouge ; réflexions sur un rapprochement des activités pharmaceutiques des établissements ; facilitation de l'accès des usagers pris en charge par les établissements de la Croix Rouge au plateau technique du CHL ; volonté d'élaborer un projet médical commun concernant les prises en charge pédiatriques des structures ...

Cette stratégie de coopération, ancrée dans nos territoires, répond au besoin concret d'amélioration des parcours de soins proposés entre structures, de décloisonnement des professionnels et d'émergence d'organisations innovantes.

Cette stratégie illustrée par la signature de la convention-cadre signée avec la Croix-Rouge est un écho aux travaux portés par le Contrat Local de Santé du Lunévillois ; elle se poursuivra dans les prochains mois par la mise en œuvre des projets portés par cette convention et la signature de nouveaux engagements avec d'autres partenaires majeurs du territoire.

François GASPARINA, Directeur du GHEMM

Pour l'environnement, que faites-vous ?

Les Services Techniques, Logistiques, achats et Sécurité du GHEMM travaillent à l'amélioration de la prise en compte des contraintes environnementales dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de l'entretien des bâtiments et des espaces non bâtis, de gestion des déchets, des transports et déplacements, des achats... ce afin de réduire l'impact de nos établissements sur l'environnement. Illustration :

Depuis plusieurs années déjà, la direction des services techniques et logistique a intégré les problématiques environnementales dans ses réflexions. De nombreuses actions sont engagées à ce jour :

- mise en place d'équipement de dispositif de comptage individualisé sur l'ensemble des bâtiments afin de mieux contrôler les consommations (énergie et eau) et mieux prévenir les risques de fuite sur les réseaux;
- réalisation de Diagnostics de Performance Énergétiques sur les bâtiments ;
- remplacement progressif des éclairages incandescents ou halogènes ou fluocompact par des éclairages à LED avec détection de présence (éclairage intérieur et/ou extérieur) ;
- sensibilisation des utilisateurs aux pratiques éco-responsables (signalement de fuite d'eau, campagne d'affichage au niveau de la fermeture des fenêtres...) ;
- remplacement progressif des équipements sanitaires (mitigeur temporisé, lave –vaisselle économe, chasse d'eau à double boutons...)
- rmise en place de copieurs et mise en place de fonction d'impression sur identifiant permettant de réduire le nombre de documents imprimés et réduire les volumes d'impression non récupérée;
- limitation de l'usage des produits phytosanitaires au profit de techniques alternatives (désherbage thermique, mécanique, manuel, vapeur ; recours à des bergers pour mise en place de paturage...) ayant notamment permis d'atteindre cette année le « 0 produit phytosanitaire » sur les sites du Centre Hospitalier de Lunéville ...

L'ensemble de ces actions contribuent à améliorer au quotidien nos pratiques et limiter l'effet de nos activités sur l'environnement.

Et vous que faites-vous ? Que souhaiteriez-vous faire ?

*Manifestation en faveur du dépistage organisé par le GHEMM dans le Cloître du CH Lunéville dans le cadre d'Octobre Rose

NOUVELLE MÉTHODE DE RELAXATION À L'HDJ-SRR

Depuis le mois de juin 2019, les patients accueillis à l'Hôpital de Jour des Soins de Suite et Réadaptation (HdJ-SSR) du CH de Saint-Nicolas-de-Port peuvent se voir proposer une nouvelle activité thérapeutique selon la méthode Snoezelen. Rencontre avec l'équipe :

« La population accueillie au sein de notre unité est poly-pathologique et le plus souvent âgée. Les patients présentent des douleurs chroniques, des syndromes anxio-dépressifs, des souffrances post-traumatiques suite à une chute, des troubles du schéma corporel, de l'image de soi… L'équipe a donc souhaité mettre en place une expérience sensorielle autour de quatre sens : la vue, le toucher, l'ouïe et l'odorat. L'espace dédié est composé de matériel spécifique selon les caractéristiques recommandées : peinture blanche, décoration murale sur le thème de la nature, ambiance de relaxation bénéficiant de fauteuils confortables, éclairages LED, musique adaptée, diffuseurs d'odeurs, etc., de façon à permettre au patient de « lâcher prise ».

La méthode Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ».

Mme SEIGNOT - Mme le Dr COCHARD - Mme MERCIER

Le déroulement des séances est expliqué préalablement aux patients pour qui l'indication a été retenue. Une Aide Médico-Psychologique (AMP) et un médecin animent l'atelier en utilisant les contrastes dans les différents domaines sensoriels. Après les séances, un temps de verbalisation est laissé au patient afin qu'il exprime son ressenti. Les patients expriment un réel bienfait et sont demandeurs de nouvelles séances. »

Le Docteur Laurence COCHART exerce depuis 15 ans au CH de Saint-Nicolas-de-Port. Depuis mai 2019, elle est responsable médicale de l'hospitalisation de jour et des consultations mémoire :

« Développé dans les années 1970 par deux jeunes Néerlandais, le terme « Snoezelen » est la contraction de Snueffelen (renifler, sentir, partir à la découverte …) et de Doezelen (somnoler, se détendre, se languir…) qui peut se traduire autour de la notion d'exploration sensorielle et de détente et de plaisir. Proposée depuis de nombreuses années dans le cadre du handicap et du polyhandicap, cette approche s'est développée également dans d'autres secteurs (gérontologie, psychiatrie, soins palliatifs, douleurs chroniques, la petite enfance…).

Au cours de l'enseignement du diplôme de prise en charge de la douleur, j'ai réalisé que la mise en place d'un espace sensoriel ne nécessitait pas obligatoirement beaucoup de moyen financier. En échangeant avec l'équipe et notamment avec Virginie MERCIER l'aide médico-psychologique du service - avec qui je travaille depuis de nombreuses années - nous avons eu l'envie de proposer cette activité de relaxation. L'implication, l'imagination et quelques appétences manuelles de l'équipe permettent désormais aux patients de bénéficier d'une nouvelle méthode de relaxation et d'un accompagnement qui répond à leurs besoins. »

DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU DOSSIER DU PATIENT ET DU RÉSIDENT INFORMATISÉ DU GHEMM ET GHT SUD-LORRAINE

L'informatisation du dossier du patient et du résident constitue un outil important de sécurisation de la prise en charge des patients et d'amélioration de la communication entre professionnels afin d'améliorer les soins apportés au quotidien. Interview de M.P BONNEFOI, Responsable cellule DPI au GHEMM :

« La démarche du GHEMM concerne à la fois l'informatisation de certains dossiers ou éléments de dossiers encore tenus à ce jour sur un format papier et le changement de logiciels existants, lorsque le dossier était déjà informatisé, ceci afin d'harmoniser les systèmes existants. Ce dernier axe s'inscrit dans l'objectif de **convergence des systèmes d'information décidé par les onze hôpitaux du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Sud-Lorraine.**

A terme, le choix d'un logiciel sur base unique avec un paramétrage commun sur l'ensemble des structures devrait permettre aux professionnels d'utiliser les mêmes outils dans les différents établissements du GHT, garantissant ainsi une plus grande simplicité dans l'utilisation de ceux-ci, mais également favoriser le partage d'informations sur un patient entre établissements lorsque le transfert de celui-ci est réalisé d'une structure vers une autre dans le cadre des parcours patients en cours de formalisation. L'utilisation d'un logiciel commun s'affiche comme une garantie que le changement de structure ne conduira ainsi pas à des ruptures d'informations entre soignants.

Le GHT Sud-Lorraine a choisi de retenir le déploiement de la solution DXCare, déjà utilisée dans de nombreux hôpitaux dont le CHRU de Nancy.

Le GHEMM est pilote, pour le GHT, de l'informatisation du dossier des résidents dans les EHPAD. Ce dossier informatisé du résident a nécessité un paramétrage adapté aux spécificités de la prise en charge dans les EHPAD : nécessité d'accéder aux informations d'un grand nombre de résidents, ou intégration des professionnels libéraux dans la prise en charge du résident.

Les EHPAD de l'hôpital de Saint-Nicolas-de-Port sont les premiers à connaître l'implantation de ce dossier : l'informatisation du dossier du résident s'y fait progressivement entre novembre 2019 et janvier 2020. Il comprendra à terme le dossier de vie du résident (comprenant des informations relatives à l'autonomie, la vie sociale du résident, les liens avec les personnels de ville, le projet de vie personnalisé du résident…), les dossiers médicaux, soignants, paramédicaux, les transmissions, ainsi que les prescriptions de médicaments, de biologie et d'actes. Pour garantir aux personnels une bonne prise en main et capacité d'utilisation de ce logiciel, son déploiement est accompagné de la mise en place de réseau WIFI, l'achat d'ordinateurs portables et de supports mobiles spécifiques et un accompagnement de proximité par des référents.

Le déploiement dans chaque EHPAD se fait en effet grâce à une équipe composée de référents aides-soignants et infirmiers de l'EHPAD ainsi que de **référents de l'équipe de déploiement du dossier informatisé du GHEMM.** Elle permet de mettre en place, de façon pérenne, dans chaque service, des référents du dossier informatisé.

Le déploiement du dossier du résident a commencé sur l'EHPAD POCHON le 13 novembre, sur l'EHPAD PLI à partir du 25 novembre, et se poursuivra au service de Soins de Longue Durée (SLD) à partir du 9 décembre et l'EHPAD C à partir du 16 décembre.

En 2020, le dossier informatisé du résident continuera à évoluer pour mieux répondre aux besoins spécifiques de la prise en charge des résidents dans les EHPAD.

Le projet de déploiement et d'informatisation du dossier patient et résident se poursuivra en janvier 2020 avec l'informatisation du dossier du SSR et le remplacement sur l'ensemble du CH de Saint-Nicolas-de-Port du logiciel de prescription et de délivrance des médicaments.

A l'issue de cette première phase d'informatisation dans le GHEMM, l'informatisation des dossiers des résidents et des dossiers des patients se poursuivra en 2020 sur le site du Centre hospitalier de Lunéville. »

VACCINATION : Tous engagés !

GHEMM
Groupe Hospitalier de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

Docteur Pierre WOURMS, Responsable du Service Pharmacie et Président de la Commission Médicale de l'Établissement du CH de Saint-Nicolas-de-Port.

« La grippe est une maladie saisonnière très contagieuse qui circule le plus souvent entre novembre et mars. Elle est particulièrement dangereuse pour les plus fragiles d'entre-nous, à commencer par les femmes enceintes, les jeunes enfants et les résidents de nos EHPAD et services de soins de longue durée.

En tant que soignants, nous devons tout mettre en œuvre afin de limiter la propagation de maladies pour ceux que nous accompagnons et dont nous prenons soins. Or, en période épidémique, nous pouvons également être porteurs de ce virus.

Une personne infectée par la grippe peut être contagieuse 24 heures avant l'apparition des premiers symptômes et jusqu'à 7 jours ensuite, voire 14 pour les personnes âgées. Les syndromes grippaux sont une fièvre intense, des frissons, une fatigue intense, des maux de tête, des courbatures, puis une toux sèche et douloureuse…

LA GRIPPE en chiffres
(épidémie 2018-2019)
- **65 622** passages aux urgences
- **10 723** personnes hospitalisées
- **7 700** décès

La vaccination constitue le moyen le plus efficace de se protéger face à la diffusion de ce virus et de ne pas le propager à son entourage professionnel et familial et spécialement les personnes fragiles accueillies au sein de nos structures.

Au regard de ces impacts lourds, pour garantir la continuité des soins et pour protéger au mieux ceux qui se confient à nos soins, l'ensemble du GHEMM se mobilise pour renforcer la couverture vaccinale et limiter la propagation du virus. »

FACILITER LE PARCOURS DES PATIENTS DU SEL ET VERMOIS EN CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE

COLLABORATION GHT SUD LORRAINE

Centre Hospitalier Saint-Nicolas-de-Port
écoute et soin

À compter de janvier 2020, les patients du secteur de Saint-Nicolas-de-Port pourront prendre rendez-vous au Centre Hospitalier de Saint-Nicolas-de-Port (CH SNP) pour obtenir une consultation orthopédique des praticiens du Centre Emile Gallé - CHRU de Nancy.

« L'objectif de ces consultations avancées à Saint-Nicolas-de-Port est de proposer à la population du secteur du Sel et Vermois des soins et une prise en charge au plus près de leur domicile, sans nécessiter de se déplacer sur Nancy. En outre, les patients requérant après intervention une prise en charge en soins de suite et réadaptation pourront bénéficier d'une visite post-opératoire de la part de leur chirurgien au sein du service de SSR de Saint-Nicolas-de-Port.

La mise en place de ces consultations avancées d'orthopédie s'inscrit dans le cadre du projet médical partagé du GHT Sud Lorraine et fait suite à la mise en place des premiers projets de parcours patients prévus par celui-ci.

Ce projet a trouvé un engagement conjoint de la part du Docteur Éric SEIDL, Médecin rééducateur, Responsable du Service de Soins de Suite et de Réadaptation du CH de Saint- Nicolas-de-Port, et du Professeur Laurent GALOIS, chirurgien orthopédique au CHRU de Nancy (Centre Émile Gallé) qui accueillera en consultation ses patients, les vendredi après-midi, à compter du mois de janvier prochain. »

Professeur Laurent GALOIS

Pour toute information ou prise de rendez-vous : 03 83 18 60 70
(consultations sur rendez-vous, les vendredis après-midi)

INAUGURATION DU NOUVEL INTERNAT

Centre Hospitalier Lunéville

Le 14 novembre 2019 a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'internat du CH de Lunéville situé au 2 rue Level à Lunéville.

Matthieu BLET, Sous-préfet de l'arrondissement de Lunéville et Docteur Eliane PIQUET, Déléguée Territoriale de Meurthe-et-Moselle de l'ARS GRAND EST ont symboliquement ouvert ce nouvel équipement aux côtés de Jacques LAMBLIN, Maire de Lunéville et Président du Conseil de Surveillance du CH de Lunéville, en présence notable du Sénateur M. Jean-François HUSSON, du Conseiller Régional M. Jean-François GUILLAUME et de M. Hervé BERTRAND, Président du PETR du Pays du Lunévillois.

Le nouvel internat du Centre hospitalier de Lunéville consolide la politique sociale médicale souhaitée par le GHEMM. Ce nouvel équipement s'inscrit dans la politique d'attractivité du territoire défendue par le GHEMM lors de l'élaboration du Contrat Local de Santé du Pays du Lunévillois. L'un des objectifs de ce dernier est en effet de renforcer l'attractivité du territoire auprès des jeunes professionnels en apportant des conditions d'hebergement favorables à leur exercice et ainsi contribuer à favoriser l'adéquation entre les besoins en futurs médecins – mais plus largement de soignants - pour le territoire et les apports de nouveaux professionnels de santé (Axe « Démarches et enjeux communs »).

Les travaux de transformation de cet espace ont débuté le 19 août 2019. Ce lieu de vie de 300 m² est situé à moins de deux minutes à pied du Centre Hospitalier de Lunéville et à cinq minutes à pied de la Gare. Ces locaux destinés aux internes de l'établissement, comprennent notamment sept chambres dont six de 20 m² avec salle de bain privative, une pièce commune de 73 m² avec cuisine équipée et un jardin. A brève échéance, ces locaux s'ouvriront en outre aux professionnels de santé en cours de formation du territoire (ex : interne en médecine générale en stage chez les médecins généralistes du territoire, sage-femme etc.).

Le choix du mobilier et des équipements a été accompagné par trois jeunes praticiens du CHL qui se sont investis sur le projet, les Docteurs Emilie CARRE, Sybille LIPP et Sophie HARTER. Ces matériels ont été choisis afin de garantir le confort des lieux et une réponse de qualité aux besoins des jeunes professionnels.

Les Rendez-vous du GHEMM

GROUPE HOSPITALIER de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

Convention partenariale entre la Croix-Rouge française et le GHEMM

La finalité de cette convention est de mieux utiliser les moyens dont dispose le territoire et de structurer l'offre de soins sur le secteur du Lunévillois.

30 octobre
Cérémonie des parapluies Roses
en partenariat avec le Zonta Club de Lunéville

Prise de rendez-vous :
Parcours sein : **03 83 76 14 43**

LE MOIS SANS TABAC

Mercredi 16 octobre ZONE SANS TABAC Place Léopold à Lunéville
12 et 25 novembre Réunions de suivi au CH de Lunéville

Prise de rendez-vous :
Secrétariat Cardiologie : **03 83 76 13 21**
Sage-femme tabacologue : **03 83 76 14 43**

Journée Mondiale du Diabète

- Stand d'informations
- Conseils diététiques
- Dépistage Gratuit

Prise de rendez-vous : 03 83 76 13 30

Jeudi 14 Novembre
à Cora Lunéville

260
Dépistages

118
Participants

Semaine Sécurité Patients

ESCAPE GAME

organisé par le GHEMM et le GHT dans le cadre de la politique de lutte contre les infections nosocomiales
du 18 au 22 novembre

DEVOIR DE DISCRÉTION

GHEMM
GROUPE HOSPITALIER de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

Le secret professionnel permet d'instaurer et maintenir la confiance indispensable à la bonne prise en charge du patient. Aussi, l'ensemble des personnels médicaux, soignants et administratifs des établissements se mobilisent avec l'appui de la direction des soins et du service Qualité du GHEMM sur le sujet et relancent une campagne de sensibilisation à destination de tous.

Le secret professionnel est destiné à protéger une personne en situation de « fragilité ». La personne hospitalisée ou en résidence au sein de nos structures accepte de s'exposer, de se livrer, à condition que la règle du secret et de la confidentialité soit respectée. Tous les membres du personnel médical, paramédical, administratif, social et juridique de l'institution hospitalière qui ont un contact avec le patient sont tenus au secret professionnel.

Le secret professionnel s'étend à tout ce que l'on apprend dans l'exercice de sa fonction (informations personnelles, privées ou professionnelles, situations financière et sociale, etc.) et ne s'applique pas uniquement aux données médicales.

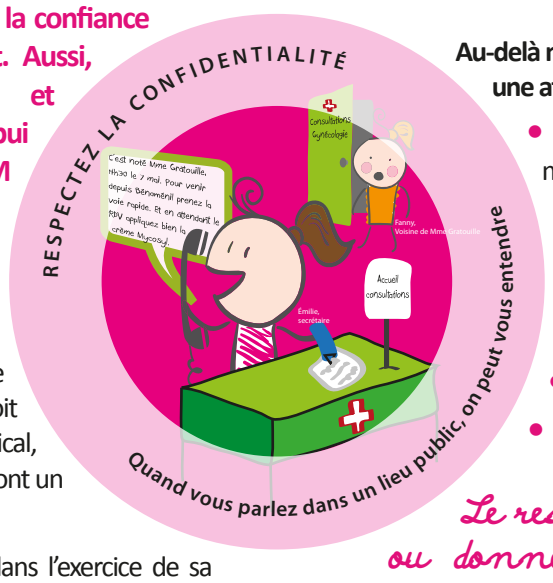

Au-delà même du secret professionnel, le souci de la confidentialité impose une attention particulière dans certaines situations, ainsi par exemple :

- échanger des informations sur un patient en présence de membres du personnel ou du corps médical non concernés par le cas, ou en présence d'autres patients ;
- répandre des informations relatives à un patient dans d'autres services ou dans tout l'hôpital ;
- faire preuve d'un manque de discrétion répété ;
- quand un membre du personnel ou sa famille est hospitalisé ;
- parler fort dans les couloirs ou à l'accueil.

Le respect du secret professionnel c'est se taire ou donner la bonne information à la bonne personne au bon endroit dans l'intérêt du patient.

Directeur de la Publication : François GASPARINA / Responsable de la publication : Malica GHOMERANI / Tirage : 1980 exemplaires - Impression et routage : SARL Imprimerie PARADIS